

Maucout Roger

LE PETIT CORPATUS



LE LOUP ET L'AGNEAU.

N° 130

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 AVRIL 1995.

PRESENTS :

MM. CARDIN, BLANC, PELLISSIER, ROUX, BERNARD, BONDARNAUD,
BOULANGER, CORBY, GONSOLIN, GUEYDAN, REYNIER.

REPRESENTES :

MMes FRANCOU (M. REYNIER), MOUSSIER (M. BERNARD).

ABSENTS :

MM. MONIER, NEBON.

ORDRE DU JOUR :

- I) - Autorisation de signature donnée à Monsieur le Maire des nouveaux contrats de prêts renégociés ;
- II) - Tirage au sort du Jury Criminel ;
- III) - Questions diverses.

I. AUTORISATION DE SIGNATURE DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DES NOUVEAUX CONTRATS DE PRETS RENEGOCIES :

Monsieur le Maire présente les propositions de renégociation de deux organismes bancaires : CAISSE D'EPARGNE et CREDIT AGRICOLE. (VOIR ANNEXE 1).

M.Le Maire précise que la Caisse d'Epargne n'ayant pas été associée au processus de renégociation la signature du nouveau contrat de prêt se fait en dehors de la procédure globale .

La signature du contrat de prêt du Crédit Agricole est faite hors protocole.

VOTE :

POUR : Unanimité.

Dans le cadre de la renégociation globale de la dette,
M. Blanc demande si les conditions prévues au bail emphytéotique avec LVT ont été respectées ? A SAVOIR :

- le versement de 700 000 Francs à la signature,
l'acceptation du financement de 1,7 MF .

M. Le Maire répond que la banque contactée par l'association LVT a refusé sa caution.

Monsieur le Maire informe qu'il recherche un nouvel organisme bancaire.

M. Blanc fait remarquer que la subvention des Charbonnages de France de 1 Million de Francs n'a toujours pas été demandée.

Suite à la lettre de Monsieur le Préfet, il s'interroge pour savoir si le dossier de demande de subvention a été élaboré.

M. Le Maire répond que le nécessaire a été fait depuis longtemps par lui-même auprès du F.I.C. (Fonds d'Industrialisation des Charbonnages), que le dossier a été déposé par GID le 31 Mars et il donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet précisant l'accord de principe pour cette subvention. (Voir Annexe 2).

Y. Blanc réagit à ces paroles en faisant l'historique des interventions du GID pour la subvention des Charbonnages de France et en rappelant que le courrier de la Préfecture datant du 31 Mars demande à la Mairie de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du FIC.

Monsieur le Maire dit qu'il est en relation constante avec Mr Peyronnet, chargé d'instruire le dossier du F.I.C., qui a participé à toutes les réunions concernant la Rénovation du Village de Vacances.

II) TIRAGE AU SORT DU JURY CRIMINEL :

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'élire par tirage au sort comme chaque année trois jurés d'assises pour l'année 96.

Les personnes tirées au sort sur le canton de Corps sont :

- CHAUDERGUE Stéphane sur la liste électorale de BEAUFIN,
- PELLISSIER Pierre sur la liste électorale de ST MICHEL,
- MARCOU André sur la liste électorale des COTES DE CORPS.

III) QUESTIONS DIVERSES :

1) TRANSPORTS REGIE :

M. Le Maire signale qu'un avis d'appel à candidature a été publié concernant les lignes de transports scolaires et régulières du Département de l'ISERE dont celles assurées par la Régie des Transports de CORPS .

Cet avis est inséré dans :

- les Affiches de Grenoble et du Dauphiné du 07/04/95.
- Bus et Cars du 07/04/95.

2) PROBLEME STATIONNEMENT RUE ST ELOI :

Monsieur le Maire donne lecture d'un papier non signé.
Aucune suite ne sera donnée à un tel document, seule une demande officielle signée sera prise en considération.

3) LITIGE O.M. M.DUMAS et RECOURS T.A.MICRO.:

PREMIERE AFFAIRE :

M. Le MAIRE demande au Conseil Municipal de le mandater pour représenter la Commune devant le TGI de Grenoble et de prendre le cabinet FESSLER pour l'assister dans le différent qui oppose la Commune à S.N.C./DUMAS concernant le paiement de la redevance des O.M.

VOTE : POUR 10 :

MM CARDIN, BLANC, PELLISSIER, ROUX, BONDARNAUD, BOULANGER, CORBY, GONSOLIN, REYNIER, FRANCOU (représentée),

ABSTENTIONS 3 :

MM BERNARD, GUEYDAN, MOUSSIÉ (représentée).

DEUXIEME AFFAIRE :

Mr Blanc, au nom des 7 signataires du recours auprès du Tribunal Administratif contre la vente de la Micro, expose :

- que le Tribunal Administratif a donné raison à la Commune concernant la légalité de la vente,
- que les signataires du recours verseront à la Commune 3 000 Francs au titre de l'Article L.8-1. du code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'appel. (VOIR ANNEXE 3) .
- que la requête portait aussi sur la légalité de la signature de la convention entre la Mairie et M. Midali, la convention signée par les deux parties n'étant pas celle qui a été soumise et votée par le Conseil Municipal.

Dans son jugement le Tribunal Administratif a dissocié l'annulation de la délibération du Conseil Municipal de la légalité de la signature du contrat. Cette dernière demande devant être étudiée dans un nouveau recours auprès du Tribunal Administratif.

M. Le MAIRE demande au Conseil Municipal d'être mandaté ainsi que le Cabinet FESSLER pour défendre La Commune auprès du T.A. dans cette nouvelle procédure .

VOTE :

POUR :8.

Ne participent pas au vote : 5 : MM.BERNARD , GUEYDAN BONDARNAUD , BLANC , MOUSSIÉ (représentée).

4) OFFICE DU TOURISME :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr Blanc, Président de l'Office du Tourisme, demandant une rencontre entre le Conseil Municipal et le bureau de l'Office du Tourisme pour régler différents problèmes concernant l'Office du Tourisme.

M. Blanc précise qu'il rencontre beaucoup de difficultés avec le Camping du Lac car de nombreux travaux sont à faire.

Une réunion de travail est proposée pour le 29 avril 1995 à 14 Heures entre le Bureau de l'Office du Tourisme et le Conseil Municipal .

M. Le Maire fait remarquer que les décisions éventuelles seront prises par le nouveau Conseil Municipal.

5) FOOTBALL :

Le Foot-ball club de l'Obiou sollicite l'autorisation d'achat d'engrais :

Vivor Plus 200 KG.

Alpro 15-9-15 500 KG.

Autorisation accordée .

6) MAISON DE RETRAITE :

Monsieur le Maire informe qu'à la suite de la réunion du SIVOM du 13 avril l'ouverture des plis a eu lieu : l'entreprise choisie pour la réalisation des travaux est l'entreprise MONTANER/UDEC.

7) LISTES ELECTORALES D'EMARGEMENT :

Monsieur le Maire signale que de nombreuses erreurs ont été commises sur la liste d'émargement établie par le Conseil Général pour les prochaines élections présidentielles et qu'une demande de rectification a été faite ; au cas où celle-ci ne serait pas opérée , le Secrétariat de Mairie procéderait aux corrections nécessaires.

8) INFORMATION MATERNITE DE LA MURE :

Monsieur le Maire annonce que la réouverture de la Maternité de la Mure se fera dès l'arrivée d'un obstétricien, et qu'en conséquence l'organisation des élections aura lieu normalement sur le canton de Corps ;

les Maires des cantons de la Mure et de Valbonnais maintenant pour leur part leurs démissions .

9) URBANISME :

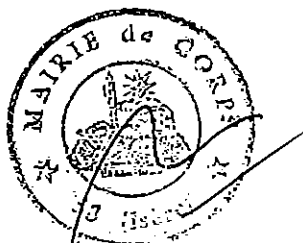
Informations données par MONSIEUR BERNARD, Président de la Commission d'Urbanisme concernant :

- Demande de Mr DUMAS Jean pour une ouverture de fenêtre : l'Equipement conditionne l'autorisation à la délivrance du permis de construire du bâtiment.
- Demande de Mr BOUVIER Roland pour un garage : accord mais avec nécessité de respecter les demandes de l'Equipement relatives au portail.
- Demande de MR VALENTIN J. pour un auvent : il sera fait en PVC.
- Lecture est faite de la lettre de Mr GARCIN Albert .
- La demande de Maitres Mathieu et Ruchon à propos de la vente COSANDEY/MARCOU : La Commune ne fait pas valoir son droit de préemption.
- Demande de Mr FERRIERE pour sa véranda : pour son étude il sera nécessaire de fournir un dossier plus complet.
- Demande de Mr EYMARD Jules : une réunion est prévue le samedi 06 Mai à 14 Heures avec les membres du Conseil Municipal .

10) S. I. C. T. D. M. DE LA MURE :

M. GONSOLIN précise qu'à la suite de la réunion à la Mure du 12 avril , une augmentation de 3,36 % pour l'incinération aura lieu cette année , consécutive à l'augmentation du volume de machefers sortant du four.

LE MAIRE,



CHAPITRE I - CONDITIONS PARTICULIERES
CONTRAT DE PRET AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES
CREDIT AGRICOLE

Sous réserve d'une mise à disposition des fonds dans le délai d'un mois à compter de la signature des présentes, les caractéristiques du prêt et ses conditions sont les suivantes :

1.0. CARACTERISTIQUES DU PRET :

- 1) Type de prêt : L.T.
- 2) Destination des fonds : réaménagement des ces crédits dont la liste est annexée aux présentes.
- 3) Montant : 9.212.000 F (NEUF MILLIONS DEUX CENT DOUZE MILLE FRANCS)
- 4) Durée : 20 ANS (VINGT ANS)
- 5) Périodicité : TRIMESTRIELLE
- 6) Amortissement : Echéances constantes.
- 7) Versement des fonds : Pas de versement (cf objet du prêt).

1.1. CONDITIONS FINANCIERES :

Intérêt conventionnel : 8.10 % fixe

Taux des intérêts de retard : Intérêt conventionnel majoré de 2 points.

Taux effectif global :

Le taux effectif global est un taux annuel calculé selon la méthode proportionnelle à partir d'un taux actuariel de période sur le montant total du prêt.

Il comprend les éventuelles commissions, frais de dossier et, le cas échéant, les frais de prise de garantie.

TEG : 8.10 % l'an.

- CREDIT Agricole -

DATE REALISATION	MONTANT ORIGINE	DUREE	N° PRODUIT	ENCOURS EN CAPITAL AU 31.12.94	INTERETS NORMAUX ET COURUS AU 31.12.94
18.09.74	259.000,00	20 A	003655015	18.324,77	869,41
18.10.74	91.000,00	20A	003656014	6.438,34	305,53
15.07.75	240.000,00	20A	003657013	33.307,72	1.632,30
09.05.78	30.000,00	20A	003659011	11.758,52	1.283,32
02.04.80	60.000,00	20A	055714011	27.311,31	1.375,05
22.08.80	180.000,00	20A	057473011	100.173,87	12.205,33
09.11.83	105.000,00	12A	117021016	27.934,26	3.381,65
28.02.84	70.000,00	12A	120903014	18.622,84	1.780,81
06.02.85	170.000,00	12A	147333011	69.254,74	8.676,08
22.02.85	143.000,00	12A	152854016	54.231,60	5.287,58
02.05.85	105.000,00	12A	154589017	39.820,42	3.023,86
26.12.85	136.500,00	12A	174190015	65.655,95	7.467,18
10.04.86	210.000,00	12A	174191014	101.009,20	8.364,82
21.08.87	235.000,00	10A	236445017	119.675,61	14.477,66
30.11.87	184.500,00	15A	247793013	138.472,89	14.202,51
30.11.87	184.500,00	15A	247792014	138.472,89	14.202,51
29.12.87	119.500,00	15A	250155016	90.637,21	9.201,49
14.09.88	1.410.000,00	15A	271960014	1.137.455,19	144.260,60
23.05.89	1.700.000,00	80T	293180016	1.518.638,19	79.042,73
23.05.89	1.500.000,00	32T	293178011	911.762,82	44.041,57
29.09.89	1.319.490,00	12A	303535015	1.019.469,15	109.627,58
07.85	3.500.000,00	15A	GR.PROV.FR	2.607.632,70	471.333,42



CAISSE D'ÉPARGNE
DES ALPES

GROUPE Grenoble
Vallées

BOUR 330 TREMBESSEY 330000000 1987

CONTRAT DE PRÊT À TAUX FIXE

CONTRAT N° 86 95 1682
EMPRUNTEUR N° 02 2138128 12

ENTRE :

La Caisse d'Épargne des Alpes, Etablissement de crédit à but non lucratif, dont le Siège est à Grenoble, 10 rue Hébert, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro D 384 006 029, dont la dotation statutaire s'élève à 650.000.000 francs, soumise aux dispositions de la loi 83/557 du 1er juillet 1983 modifiée.

Ci-après dénommé LE PRÊTEUR
représentée par Madame Patricia DUCRET, en sa qualité de Responsable de la Production Bancaire

ET : La Commune de CORPS

Ci-après dénommée L'EMPRUNTEUR

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : CARACTERISTIQUES DU PRÊT

Le prêteur consent à l'emprunteur un prêt à taux fixe pour financer
le réaménagement du prêt n° 86 100329 consenti le 22 Octobre 1987

Il sera garanti par : NEANT

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

MONTANT	190 000 F
DUREE	12 ans
PERIODICITE	trimestrielle
TAUX	8,50 %
ECHEANCE	6.352,96 F
COMMISSION	néant F
TAUX EFFECTIF GLOBAL	8,50 %

Groupe Grenoble Trois Vallées - 65 b. boulevard des Alpes - 38240 MEYLAN
Téléphone 76 90 99 00 - Fax 76 41 38 75
Siège Social : 10, rue Hébert - B.P. 225 - 38043 GRENOBLE CEDEX 9
Téléphone 76 28 38 48 - Fax 76 28 38 50 - Télec 980275

Caisse d'Épargne et de Prévoyance - Etablissement de crédit à but non lucratif - Loi n° 83557
du 1^{er} juillet 1983 modifiée - Dotation statutaire 650.000.000 F - R.C.S. Grenoble D 384 006 029

PREFECTURE DE L'ISERE

DIRECTION DE L'ACTION ECONOMIQUE ET
DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

BUREAU DE LA PLANIFICATION DE
L'AMENAGEMENT
DE L'ESPACE ET DU LOGEMENT
B.P. 1046
38021 GRENOBLE CEDEX

rappeler dans votre réponse les
indications portées ci-dessus

REFERENCE A RAPPELER : MPR/124

Dossier suivi par M.P. ROLLAND
Tél. : 76.60.33.78

Grenoble, le 31 MARS 1995

ANNEXE 2

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 1er mars 1995, vous avez attiré mon attention sur le dossier financier de l'opération de réhabilitation au Village de Vacances de CORPS et particulièrement sur deux points pour lesquels je vous apporte les précisions suivantes :

- L'ordre de priorité des mandats émis d'office, relève de l'autorité préfectorale. Ainsi cet ordre sera modifié, à la demande du Maire, afin que les subventions reçues ne soient pas affectées au remboursement des dettes antérieures, mais bien au règlement des travaux de rénovation du Village de Vacances.

- Pour le financement de cette réalisation par le Fonds d'Industrialisation du Dauphiné (FID), je vous confirme que les investissements touristiques sont désormais éligibles à ce type de financement dans la limite d'une subvention de 20% du coût total H.T. des investissements.

Je vous invite donc à déposer, dans les meilleurs délais un dossier auprès de mes services, qui, après instruction par Monsieur PEYRONNET (délégué à l'industrialisation de la Matheysine) pourrait être examiné lors d'un prochain Comité Technique.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,
Le Préfet

Robert DURAND

Monsieur le Président
GRENOBLE ISERE DEVELOPPEMENT
1, Place Firmin Gauthier
38028 GRENOBLE CEDEX 1

942444

DECIDE

Article 1 : La requête n° 942444 de Monsieur Jean BLANC, Monsieur René BERNARD, Madame Colette BONDARNAUD, Madame Olga MONIER, Madame MOUSSIER, Monsieur Gilbert GUEYDAN, Monsieur Marc NEBON, est rejetée.

Article 2 : Les requérants verseront à la commune de CORPS la somme de 3.000 francs (trois mille francs) au titre de l'article L.8-1 du Code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel.

Article 3 : Le présent jugement sera notifié :
 - à Monsieur Jean BLANC,
 - Monsieur René BERNARD,
 - Madame Colette BONDARNAUD,
 - Madame Olga MONIER,
 - Madame MOUSSIER,
 - Monsieur Gilbert GUEYDAN,
 - Monsieur Marc NEBON,
 - commune de CORPS,
 - Monsieur MIDALI,
 conformément aux dispositions du Code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel.

Délibéré dans la séance du 15 février 1995 où étaient présents :

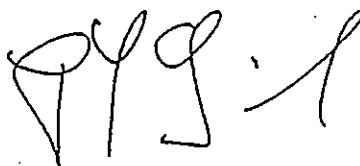
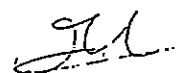
M. GARDAVAUD, Président,
 M. GIVORD, Conseiller-Rapporteur,
 M. PFAUWADEL, Conseiller,

Lu en séance publique le 7 mars 1995

Le Président,

Le Conseiller-Rapporteur,

Le Greffier,

G. GARDAVAUD

PY. GIVORD

V. MICHALAK

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 JUIN 1995.

PRESENTS :

MM. CARDIN, FRANCOU, PELLISSIER, ROUX, BERNARD, BONDARNAUD, BOULANGER, CORBY, GONSOLIN, GUEYDAN, REYNIER, MONIER.

REPRESENTES :

MM. NEBON (Mme MONIER), MOUSSIER (M. BERNARD), BLANC (GUEYDAN)

ORDRE DU JOUR :

- I) - Compte Administratif 1994 ;
- II) - Budget Primitif 1995 ;
- III) - Desserte en eau des Campings du Lac ;
- IV) - Questions diverses ;

I) Compte administratif 1994 :

M.Le MAIRE présente les comptes de gestion du Percepteur concernant la Commune de CORPS , la Régie des Transports de CORPS , et le C.C.A.S.

Ils sont adoptés à l'unanimité .

M.Le MAIRE présente le Compte administratif de la Commune de CORPS (cf document 1) :

Vote du CONSEIL MUNICIPAL :

Pour : 7 : MM. PELLISSIER , ROUX , FRANCOU , GONSOLIN , REYNIER , BOULANGER , CORBY .

Contre : 7 : MM. BERNARD , BONDARNAUD , GUEYDAN , MONIER , BLANC , NEBON , MOUSSIER (Représentés).

M.Le MAIRE présente les comptes administratifs de la Régie des Transports et du C.C.A.S. (cf document 2) :
adoptés à l'unanimité.

II) BUDGET PRIMITIF 1995 :

M.Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget de la Commune de CORPS pour l'année 1995 (cf document 3) .

M.Le Maire précise que ce budget a été établi à partir du protocole d'accord mis au point par M.DURAND lors de la réunion du 08 Février 1995 avec les différentes banques .
L'état de la Dette a été fait en tenant compte des dernières propositions des banques sur le rééchelonnement des prêts ;
M.Le Maire précise d'autre part que le protocole n'est pas encore signé car des documents annexes concernant la rénovation du Village de Vacances n'ont pas été produits ;
Enfin , seuls le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont signé les nouveaux contrats de prêts avant même la signature du Protocole .

Le Conseil Municipal après délibération vote sur le Budget 1995 :

POUR : 8 : MM.CARDIN , PELLISSIER , CORBY , ROUX ,
REYNIER, GONSOLIN , FRANCOU, BOULANGER ,

CONTRE : 7 : MM.BERNARD , GUEYDAN , BONDARNAUD , MONIER ,
NEBON , MOUSSIER , BLANC .

M.BERNARD , au nom des personnes ayant voté contre l'adoption du BP95 , et dans le but d'expliquer cette position donne lecture à l'assemblée du texte suivant : (cf document 4).

M.Le Maire présente le projet de Budget pour la Régie de Transports et le C.C.A.S. (cf documents 5) :
et 6

VOTE : POUR : Unanimité.

III) DESSERTE EN EAU DES CAMPINGS DU LAC :

M.Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de refaire l'adduction d'eau pour les abords du lac du Sautet car le débit y est très insuffisant .

Le Conseil Municipal , dans son ensemble approuve ce projet et charge M.Le Maire de solliciter une subvention pour la réalisation des travaux .

IV) QUESTIONS DIVERSES :

1) Pollution du Lac :

Après avoir exposé les différents modes de pollution possibles , M.le Maire fait état des démarches effectuées concernant la nouvelle pollution du lac .

Les démarches n'ayant pas abouti , M.Le Maire demande que la Commune de CORPS se constitue partie civile et prenne le

Cabinet d'avocats FESSLER pour l'assister dans cette démarche.

Accord du Conseil municipal .

2) Subvention 5B. :

M.Le Maire rappelle que le principe d'une subvention de 700 000F. est acquis pour les travaux de rénovation du Village de Vacances depuis le 30 Août 1993 et qu'il y a lieu de demander le versement de cette subvention dans les délais les plus brefs.

Accord du Conseil Municipal .

3) Avenant N°1 Contrat M.O.
Village de Vacances :

M.Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'opération de rénovation du Village de Vacances il faudrait transférer le Contrat de Maîtrise d'oeuvre d'EOLE à G.I.D.

Accord du Conseil Municipal .

4) Avenant au Bail L.V.T. :

M.Le Maire expose qu'à la demande de M.Le Préfet , il faudrait modifier par avenant le Bail Emphytéotique car les banques retenues pour le prêt de 1 700 000 F. ne débloqueront l'argent qu'une fois tous les travaux de rénovation effectués et le versement des 700 000F. ne se ferait pas à la signature du Bail comme prévu à l'origine.

M.GUEYDAN conteste les affirmations de M.Le Maire ; pour lui M.Le Préfet n'a pas demandé cette modification et il souhaite, d'ailleurs , rencontrer M.Le Préfet ou son représentant pour avoir des éclaircissements à ce sujet .

Vote du Conseil Municipal :

POUR : 9 : MM.CARDIN , PELLISSIER , CORBY , BOULANGER
REYNIER , FRANCOU , ROUX , MONIER ,
GONSOLIN , .

ABSTENTIONS : 6 : MM.BERNARD , GUEYDAN , BONDARNAUD ,
BLANC , NEBON, MOUSSIER (représentés).

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de CORPS" around the top and "28 11 1993" around the bottom, with a central emblem.

3180101218
 Département I SÈNE
 Commune Coudes

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 02 JUIL 1995

Nombre de conseillers
 en exercice
 Nombre de conseillers
 présents
 Nombre de suffrages
 exprimés

15

12

14

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M PELLISSIER, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, de l'exercice 1989, dressé par M CARDIER, délibérant sur le compte administratif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
Résultats reportés	5575 784,59			6089 856,38	5575 784,59	6089 856,38
Opérations de l'exercice	2359 574,94	131 356,00	6899 127,21	9981 284,67	9258 722,15	9912 820,67
TOTAUX	7935 379,53	131 356,00	6899 127,21	15871 141,05	14834 506,74	16002 677,05
Résultats de clôture	7803 843,53			8972 013,84		1168 170,31
Restes à réaliser	13835 746,48	4229 985,00	4167 733,07	84 663,00	18003 679,55	4314 648,00
TOTAUX CUMULÉS	21771 126,01	4361 521,00	11067 060,28	15955 804,05	32838 186,29	20317 325,05
RÉSULTATS DÉFINITIFS	17409 605,01			4888 743,77		

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTÉ ANNEXE POUR RÉGIE DE TRANSPORTS DE CORPS						
Résultats reportés				481 912, 12		481 912, 12
Opérations de l'exercice.			628 467, 59	563 644, 80	628 467, 59	563 644, 80
TOTAUX.			628 467, 59	1 045 556, 92	628 467, 59	1 045 556, 92
Résultats de clôture				417 089, 33		417 089, 33
Restes à réaliser.			968 222, 78	385 299, 87	968 222, 78	385 299, 87
TOTAUX CUMULÉS.			1 596 690, 37	1 430 856, 79	1 596 690, 37	1 430 856, 79
RÉSULTATS DÉFINITIFS			165 833, 58		165 833, 58	
COMPTÉ ANNEXE POUR C. C. A. S.						
Résultats reportés				1957, 81		
Opérations de l'exercice.				1957, 81		
TOTAUX.				1957, 81		
Résultats de clôture.						
Restes à réaliser.				1957, 81		
TOTAUX CUMULÉS.				1957, 81		
RÉSULTATS DÉFINITIFS				1957, 81		
COMPTÉ ANNEXE POUR						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice.						
TOTAUX.						
Résultats de clôture.						
Restes à réaliser.						
TOTAUX CUMULÉS.						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

Département de <u>2^e SEING</u> Perception de <u>COMES</u>	BUDGET PRIMITIF 19 <u>95</u>
Commune de _____	

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	2 610 000	13,47 %	9 %	351 601	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties . . .	4 155 000	28,96 %	9 %	1 203 408	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties .	54 700	95,98 %	10 %	52 501	%
Taxe professionnelle	5 868 260	27,73 %	5 %	1 627 421	%
Total	12 687 960			3 234 931	%

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980), avec 2 décimales après la virgule.
(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).

NIVEAU DES CRÉDITS

I — L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) _____ pour la section d'investissement;
- au niveau (1) _____ pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article, est la suivante :

II — En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, à l'exception des crédits de subvention, obligatoirement spécialisés.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

BALANCE GÉNÉRALE

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :		
budget principal	11 639 803	16 556 783
services à comptabilité distincte		
Section d'investissement :		
budget principal	21 520 423	14 420 152
services à comptabilité distincte		
Résultat global :		
ou excédent		
ou déficit		2 183 291

DOCUMENT ANNEXE 4

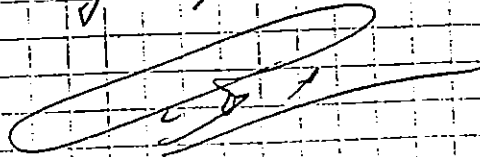
Une fois encore, et comme par provocation, vous nous demandez, et ce à une semaine du 1er jour des Elections municipales, de voter un budget dont vous venons de prendre connaissance.

N'ayant pas le temps de faire une analyse approfondie de ce budget, nous relevons cependant les points suivants :

- le dossier de la rénovation du village de vacances ne semble pas, aujourd'hui, complètement arrêté.
- le volume des investissements dépassant les 500.000 F prévus au protocole avec les banques.
- le protocole n'est pas signé; le montant des annuités d'emprunt en circulant, devront, après signature, être portés au budget complémentaire.
- De plus, il nous apparaît inapproprié d'engager les finances communales à 15 jours de la fin d'un mandat.

Pour toutes ces raisons nous votons contre ce budget

le 2 juin 1995



38010128	Département de <u>l'ISENE</u>	BUDGET PRIMITIF 1995
	Perception de <u>Comes</u>	
Commune de <u>Comes</u>		

REGIE COMMUNALE DE TRANSPORTS — FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Propositions	Votes
	Dépenses	1678 104	
600	Produits pharmaceutiques		
601	Alimentation		
602	Habillement		
603	Carburants	50 000	
604	Combustibles		
610	Rémunération du personnel permanent titulaire		
615	Rémunérations diverses	14 397	
618	Charges sociales		
620	Impôts et taxes	44 835	
621	Impôts fonciers et taxes foncières		
624	Droits d'enregistrement		
630	Loyers, charges locatives et de copropriété	153 372	
6315	Entretien de matériel	80 000	
633	Acquisition de petit matériel, outillage et mobilier		
634	Électricité, gaz, eau, assainissement		
638	Primes d'assurances	81 136	
645	Repas des pers. âgées et autres prestat. en nature		
651	Secours en argent		
640	REMBOURSEMENT GASTRONOMIE	1 224 360	
661	FAIS DE TRANSPORTS	30 000	
82	TITRES ANNULÉS		
831	Prélèvement pour dépenses d'investissement		
	Recettes	1678 104	
7001	TRANSPORTS OCCASIONNELS	36 000	
7002	V.F.D	35 000	
7003	TRANSPORTS DU MARCHE	2 500	
714	Location des immeubles et du matériel		
726	RECUPERATION TVA	15 000	
721	Revenus des titres et rentes		
733	Part sur impôt spectacles		
736	Subventions de la commune	305 215	
7378	LIGNES REGULIERES	410 000	
7373	TRANSPORTS SCAINES	72 000	
799	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (R.M. COMMUNE)	385 300	
820	Excédent de fonctionnement reporté	417 089	
	Excédent de fonctionnement de clôture		
	Déficit de fonctionnement de clôture		

3	8	0	1	0	1	2	8	Département de <u>2^e ISENE</u>	BUDGET PRIMITIF 19 95
								Perception de <u>Comes</u>	
Commune de _____									

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Propositions	Votes	
	Dépenses			
600	Produits pharmaceutiques			
601	Alimentation			
602	Habillement			
603	Carburants			
604	Combustibles			
610	Rémunération du personnel permanent titulaire			
615	Rémunérations diverses			
618	Charges sociales			
620	Impôts et taxes sur les rémunérations			
621	Impôts fonciers et taxes foncières			
624	Droits d'enregistrement			
630	Loyers, charges locatives et de copropriété			
631	Entretien et réparations à l'entreprise			
633	Acquisition de petit matériel, outillage et mobilier			
634	Électricité, gaz, eau, assainissement			
638	Primes d'assurances			
645	Repas des pers. âgées et autres prestat. en nature	1958		
651	Secours en argent			
657	Subventions à			
820	Déficit de fonctionnement reporté			
831	Prélèvement pour dépenses d'investissement			
	Recettes	1958		
700	Ventes de produits ou de services			
710	Ventes de récoltes			
711	Produits des forêts			
714	Location des immeubles et du matériel			
716	Part sur concessions dans les cimetières			
721	Revenus des titres et rentes			
733	Part sur impôt spectacles			
7361	Subventions de la commune			
7365	Produit des quêtes			
7373	Particip. départ. pour le foyer des personnes âgées			
820	Excédent de fonctionnement reporté	1958		
	Excédent de fonctionnement de clôture			
	Déficit de fonctionnement de clôture			

3	8	0	1	0	1	2	8	Département de <u>le TSENE</u> Perception de <u>CORPS</u>	BUDGET PRIMITIF 1995
Commune de <u>CORPS</u>									

REGIE COMMUNALE DE TRANSPORTS — FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Propositions	Votes	
	Dépenses	1 678 104		
600	Produits pharmaceutiques			
601	Alimentation			
602	Habillement			
603	Carburants	50 000		
604	Combustibles			
610	Rémunération du personnel permanent titulaire			
615	Rémunérations diverses	14 397		
618	Charges sociales			
629	Impôts et taxes	44 835		
621	Impôts fonciers et taxes foncières			
624	Droits d'enregistrement			
630	Loyers, charges locatives et de copropriété	153 372		
6315	Entretien de matériel	80 000		
633	Acquisition de petit matériel, outillage et mobilier			
634	Électricité, gaz, eau, assainissement			
638	Primes d'assurances	81 136		
645	Repas des pers. âgées et autres prestat. en nature			
651	Secours en argent			
640	REMBOURSEMENT COLLECTIVITES	1 224 360		
661	FAIS DE TRANSPORTS	30 000		
82	TITRES ANNUELS			
831	Prélèvement pour dépenses d'investissement			
	Recettes	1 678 104		
7001	TRANSPORTS OCCASIONNELS	36 000		
7002	V.F.D	35 000		
7003	TRANSPORTS DU MARCHE	2 500		
714	Location des immeubles et du matériel			
726	RECUPERATION TVA	15 000		
721	Revenus des titres et rentes			
733	Part sur impôt spectacles			
736	Subventions de la commune	305 215		
7378	LIGNES REGULIERES	410 000		
7373	TRANSPORTS SCLAINES	72 000		
799	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (RONT COMMUNE)	385 300		
820	Excédent de fonctionnement reporté	417 089		
	Excédent de fonctionnement de clôture			
	Déficit de fonctionnement de clôture			

CALENDRIER DES FETES

E T E 1 9 9 5



JUILLET 95 :

SAMEDI 1	FETE DES COMMERÇANTS	ASSO. COMMER.	CORPS
DIMANCHE 2	COURSE PEDESTRE LES BOSSÉS	C.F.A.	ST LAURENT EN BT
SAMEDI 8	VOGUE		CORPS
SAMEDI 8	JOURNEE MUSICALE BAL GRATUIT	O.R.A.	ST MICHEL EN BT
DIMANCHE 9	VOGUE		CORPS
DIMANCHE 9	CONCOURS DE BOULES	CHASSE	CORPS
JEUDI 13	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	C.F.C.	CORPS
VENDREDI 14	FETE NATIONALE		CORPS
VENDREDI 14	TOURNOI DE TENNIS	T.C.B.	LA SALLE EN BT
SAMEDI 15	TOURNOI DE TENNIS	T.C.B.	LA SALLE EN BT
SAMEDI 15	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
DIMANCHE 16	TOURNOI DE TENNIS	T.C.B.	LA SALLE EN BT
DIMANCHE 16	VENTE DU PAIN 3eme AGE	CLUB 3eme AGE	CORPS
MERCREDI 19	VISITE GUIDEE DE CORPS	C.L.O.	CORPS
SAMEDI 22	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 22	CHALLENGE TURC	FOOT-FCO	CORPS
SAMEDI 22	CHALLENGE MUNICIPALITE	BOULES	CORPS
SAMEDI 22	PETANQUE	C.F.A.	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 23	MECHOVI	A.F.R.	LA SALLE EN BT
SAMEDI 29	CHALLENGE BAGGLIO	BOULES	CORPS
SAMEDI 29	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
DIMANCHE 30	V.T.T.	C.F.A.	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 30	CONCOURS DE BOULES	O.R.A.	ST MICHEL EN BT
LUNDI 31	STAGE DE RIGODON	MAISON PATRIMOINE	PELLAFOL

AOUT 95 :

SAMEDI 5	CHALLENGE VACANCIERS	F.C.O.	CORPS
SAMEDI 5	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
DIMANCHE 6	SOIREE RIGODON	PATRIMOINE	PELLAFOL
DIMANCHE 6	FETE PATRONALE MECHOVI	C.F.A.	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 6	KERMESSE	3eme AGE	CORPS
LUNDI 7	DEBUT SEMAINE TETE A TETE	BOULES	CORPS
VENDREDI 11	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 12	PIN SEMAINE TETE A TETE	BOULES	CORPS
SAMEDI 12	V.T.T. DES BARTAVELLES	LOU PEYRAGUE	LES COTES DE CORPS
SAMEDI 12	TOURNOI TENNIS		LA SALLE EN BT
DIMANCHE 13	V.T.T. DES BARTAVELLES	LOU PEYRAGUE	LES COTES DE CORPS
DIMANCHE 13	TOURNOI DE TENNIS		LA SALLE EN BT
DIMANCHE 13	FETE PATRONALE		LA SALLE EN BT
DIMANCHE 13	CHALLENGE SOUVENIR	F.C.O.	CORPS
LUNDI 14	DEBUT TOURNOI DE TENNIS	TENNIS CLUB	CORPS
LUNDI 14	FETE PATRONALE		LA SALLE EN BT
MARDI 15	FETE PATRONALE		LA SALLE EN BT
MARDI 15	FETE DU LAC	LAC DU SAUTET	CORPS
VENDREDI 18	VISITE COMMENTEE DE CORPS	C.L.O.	CORPS
SAMEDI 19	VOGUE	QUETOURINE	QUET EN BT
DIMANCHE 20	VOGUE	QUETOURINE	QUET EN BT
DIMANCHE 20	FINALE DU TOURNOI DE TENNIS	TENNIS CLUB	CORPS
DIMANCHE 20	CHALLENGE GUEYDAN	BOULES	CORPS
SAMEDI 26	GRILLADIN	A.F.R.	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 27	PETANQUE	C.F.A.	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 27	CHALLENGE PORCERO	F.C.O.	CORPS



D'AGREABLES VISITEURSà CORPS

Vendredi 12 Mai l'ensemble PERTUISIEN d'animation chantant " la Farandole" quittait sa jolie petite ville de 13 000 habitants, située dans le Vaucluse à 20 Km D'Aix en Provence pour effectuer un séjour de 3 jours à Corps.

Arrivés par un car de la société " Les Rubans bleus," le groupe est descendu au NOUVEL HOTEL où leurs hôtes Mr et Mme Pellissier lui réservaient un accueil chaleureux.

Cet Ensemble qui comprend une cinquantaine de personnes (ni très jeunes, ni très âgées) est placé sous la direction de Mr G Rombourg chef particulièrement dynamique plein d'humour et de philosophie! Qu'il voyage en France ou à l'étranger, il se produit partout où il fait halte.

Voilà pourquoi vendredi soir à 20H30 nous avons eu l'immense plaisir de voir le groupe qui n'était pas au complet (absences dûes à la grippe) prendre place sur l'estrade de la salle des fêtes pour nous offrir un bouquet de chants et chansons faisant partie d'un répertoire riche et varié capable de satisfaire tous les goûts.

Malheureusement peu de Corpatus s'étaient déplacés pour venir les écouter.

Au début il pleuvait. La température était fraîche pour la saison. Le programme à la télévision avec la projection sur le petit écran du film Scarlett qui faisait suite à celui de " autant en emporte le vent" n'incitait guère les Corpatus à quitter fauteuils et pantoufles! Et pourtant nous ne pouvions pas souhaiter plus belle ambiance! Car tous ces chanteurs épris de musique, chants et danses qu'ils exprimaient avec brio souhaitaient nous faire partager leur bonheur, leur joie de vivre d'être ensemble.

Comment demeurer insensible à cet offre à cet appel de chanter avec eux? c'est ce que nous avons fait spontanément tout au long de cette soirée.

Après deux heures d'un tel enchantement nous ne pouvions pas nous séparer sans leur adresser avec nos "bravos" nos félicitations, nos remerciements, le plaisir de les accueillir dans notre village en leur souhaitant la bienvenue! et pour terminer pourquoi ne pas chanter "ce n'est qu'un au revoir mes frères" quand on sait que le monde est si petit et que Pertuis n'est pas si loin!

C'est dans ces moments là que nous nous rendons compte que le hasard fait parfois bien les choses. Mais le hasard est là aussi pour rappeler à chacun de nous qu'il n'y a pas de lieu, de moment privilégiés pour se rendre utile, prendre sa part de responsabilités dans la vie active de son village, pour le bonheur de tous. Il suffit d'être présent juste là où il faut quand il le faut!

Juliette Arbouet



LES 25 ANS DU F.C.O

et, L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 13 Mai dernier, toute la population était invitée à fêter la fin de la saison de football et les 25 ans du Club.

Plus de 130 personnes étaient réunies autour du buffet préparé par le restaurant des Chênets et l'équipe du comité des fêtes du F.O.C.

Le Maire Gérard Cardin, rendit un hommage à la fois drôle et émouvant à Louis Galvin qui vient de nous quitter. Il s'est investi dans le Club depuis sa création et tout au long de ces 25 années, sans compter son temps ni son énergie; Il restera une figure importante du Club.

Le président, Luc Reynier, a ensuite raconté l'histoire du Club, les meilleurs joueurs et dirigeants ont été cités. ce fut également l'occasion de remercier les sponsors, toujours fidèles, sans qui rien ne serait possible.

Gaby Hemmer, l'entraîneur, a fait le bilan sportif (6ème place pour le championnat 2ème division, et 3ème place pour le championnat 4ème division) et donné les perspectives du Club.

Enfin, le vice-président Franck Garaud a, au nom du comité des fêtes, remercié la population de sa présence aux différentes manifestations organisée par le Club: tournoi de foot, méchoui, réveillon de la St Sylvestre et loto annuel.

Les plus jeunes joueurs du Club ont été médaillés, récompense pour leur bons résultats cette saison.

La soirée s'est achevée en musique. Les bougies des 25 ans ont été soufflées sur un magnifique gâteau préparé par Gilbert Delas. Le champagne coulait à flots jusqu'à une heure avancée de la soirée...

L'Assemblée générale du Club a eu lieu le 17 Juin. La Trésorière Nicole Boulanger fit le bilan financier qui est positif cette saison avec un budget en très nette hausse.

La nouveauté sportive de la saison prochaine est la création d'une équipe " cadet" en association avec Mens.

Stéphane Sambain a donné les dates des festivités de l'été: tournoi Joël Turc le samedi 22 Juillet, méchoui et soirée dansante le samedi 29 Juillet, tournoi de vacancier Louis Galvin le 5 Aout, challenge Christian Porcero le dimanche 27 Aout.

Le nouveau bureau a été élu et se compose comme suit:

PRESIDENTS D'HONNEUR : Pierre Bejjaji, Gérard Cardin, Claude Cosandey,
Hervé Ferrière, Yves Martinelli, Emile Porcero
Roger Rivière.

Président : Luc REYNIER

Vice-Président : Franck GARAUD

Tésorière : Nicole BOULANGER

Secrétaire : Thierry WEBER Secrétaire Jeunes : Jean-Paul BARBE

Entraîneur : Gabriel HEMMER entraîneur adjoints: Paul Chaix, Luc REYNIER

Correspondant : Robert GARRAUD

Responsable jeunes: Jean-Paul Barbe, Pascal Chaix, Michel Garnier,
Roger Paulin.

Arbitre: Thierry CALVAT

COMITE D'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS :

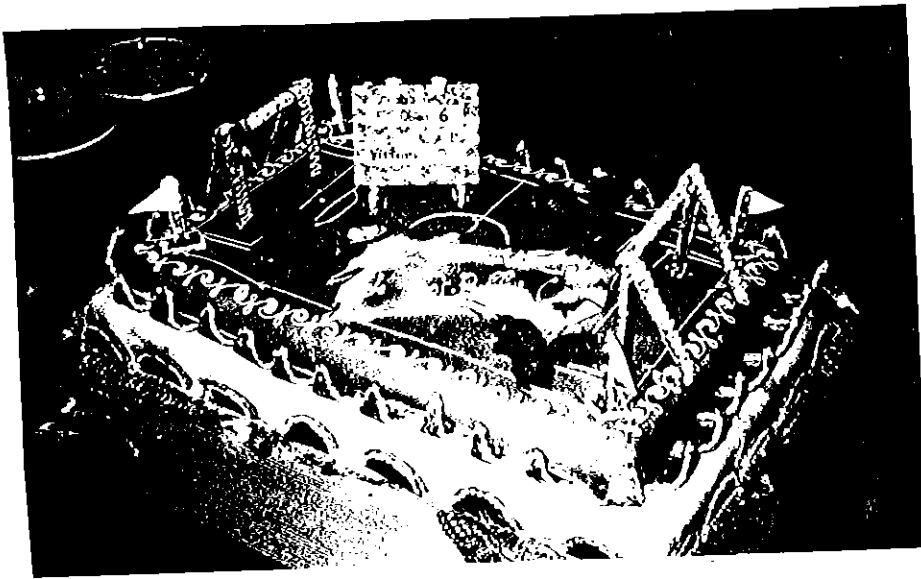
Présidents : Stéphane Sambain, Valérie Challoü

Virginie Cardin, Sandra Martinelli, Céline Pachoud,
Bernard Mathieu, Franck Garaud, Aristide Perrin,
Manu Sambain, Laurent Cardin.

**FIN DE SAISON ET 25 ième ANNIVERSAIRE
DU FOOTBALL CLUB DE L'OBIOU CORPS.**



Remise des récompenses aux jeunes joueurs.



Gâteau des 25 ans du club.



LE RENARD ET LA CIGOGNE

Compère le Renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la Cigogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts:
Le galand, pour toute besogne,
Avait un brouet clair; il vivait chichement.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette:
La Cigogne au long bec n'en put attraper miette;
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.

Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là la Cigogne le prie.
« Volontiers, lui dit-il; car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie. »
A l'heure dite, il courut au logis
De la Cigogne son hôtesse;
Loua très fort sa politesse;
Trouva le dîner cuit à point:
Bon appétit surtout; renards n'en manquent point.
Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande.

On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la Cigogne y pouvait bien passer;
Mais le museau du sire était d'autre mesure.
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris:
Attendez-vous à la pareille.

TRICENTENAIRE DE Jean de LA FONTAINE

Ce poète français, né à Chateau-Thierry en 1621 est mort à Paris en 1695. Fils d'un maître des Eaux et Forêts. Son oeuvre ne peut être apprécié à sa juste valeur que si l'on se rappelle que La Fontaine a cultivé en même temps le conte et la fable.

Le premier recueil des fables, qui a fait sa gloire, a été écrit en 1668 pour le Dauphin. Il est toujours d'actualité.

Le Petit Corpatius, pour marquer cet anniversaire a choisi de vous offrir deux fables :
« Le Renard et la Cigogne » et « Le Loup et l'Agneau ».

LE LOUP ET L'AGNEAU

La raison du plus fort est toujours la meilleure:
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?
Dit cet animal plein de rage:
Tu seras châtié de la témérité.
– Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
Plus de vingt pas au-dessous d'Elle;
Et que par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
– Tu la troubles, reprit cette bête cruelle;
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
– Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?
Reprit l'Agneau; je tette encor ma mère.
– Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
– Je n'en ai point. – C'est donc quelqu'un des tiens;
Car vous ne m'épargnez guère.
Vous, vos bergers, et vos chiens.
On me l'a dit: il faut que je me venge. »
Là-dessus, au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

MESSAGE DE M. Philippe MESTRE
Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre

Dans le demi-siècle qui vient de s'écouler, il n'est sans doute pas une date, pas un événement qui n'ait modelé aussi durablement notre destin que le **8 mai 1945**.

Celles et ceux qui l'ont vécu ont vu luire ce jour-là l'aube d'une résurrection dans la conscience que rien n'est jamais acquis à l'homme.

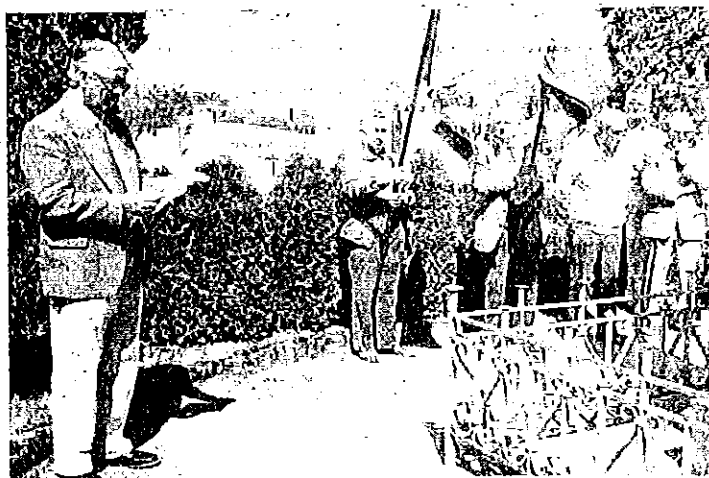
Celles et ceux qui ont hérité le monde où nous vivons saisissent, avec le recul, toute la signification d'une tragédie qui a marqué un tournant de l'histoire, elle nous rappelle que rien n'est stable et sûr, dans tous les ordres du génie humain.

Le 8 mai 1945, le drame atroce qui déchirait l'Europe depuis plus de cinq ans se dénouait. Cette date marquait à la fois une fin et un renouveau :
fin de la guerre et renouveau de la paix, cette construction fragile qu'il nous faut sans cesse préserver et consolider.

Le 8 mai 1945, l'aventure humaine prenait un nouveau départ et renouait avec l'espoir.

En ce 8 mai 1995, nous ne saurions mieux faire que de remonter le chemin de l'histoire, de la méditer et d'en tirer, chacun à notre place, l'extraordinaire leçon de courage et d'humilité qu'elle nous délivre.

En ce 8 mai 1995, placé sous le signe de la réconciliation et de l'entente, rassemblons-nous sur l'imprescriptible fond commun qui, à travers les siècles, réunit les hommes dans l'amour de la
paix !



CLUB " JOYEUSES RENCONTRES "

Sortie : PETIT TRAIN DU VIVARAIS



-Mercredi 7 Juin départ à six heures d'une quarantaine de personnes direction l'Ardèche pour une promenade avec le petit train à vapeur qui va de Tournon à Lamastre en longeant les rives du Doux. Le Doux, rivière paisible, mais qui en Aout 1964, après de violents orages, a débordé, emportant les caravanes et les tentes des campings.

- A neuf heures à Tournon, petit déjeuner bien mérité après trois heures de route. Dix heures, départ du petit train, les wagons en bois ont été retapé et repeint; la ligne remise en service en 1969.

La locomotive crache une fumée noire et assez malodorante; Mais un employé nous dit que "c'est très bon pour les poumons "donc, admirons le paysage! A Douce-plage, la voie surplombe le Doux et on croise un beau pont de pierre construit en 1583.

A Colombier-le-Vieux, arrêt d'un quart d'heure pour approvisionner le train en eau (6000 litres pour un voyage aller et une tonne de charbon.)

Achat de produits de l'Ardèche: cerises, fromages de chèvres, caramels au miel, saucisson, etc...

Arrivée à Lamastre à midi. déjeuner chez Germaine restaurant situé tout en haut du village: 148 marches à monter, dur, dur!! pour certains. mais l'accueil chaleureux et le très bon repas font vite oublier ce petit effort.

15H30 le retour à Tournon avec le soleil, dans la joie et la bonne humeur. Sur l'autoroute, arrêt pour déguster les cerises offertes par le Club, et nous rentrons au bercail vers 21 Heures, heureux de cette bonne journée.



LE SEJOUR AUX CANARIES DU CLUB JOYEUSES RENCONTRES

+++++

Le vendredi 12 mai à 15h, 24 membres du Club, prenaient le départ pour les Iles Canaries, avec leurs valises et leur maillot de bain et se rendaient à Marignane, où à 22h 30, un avion les emmenaient sur l'Ile de Ténériffe.

Le samedi 13 à 3h 30 heure locale (soit une heure de décalage) un autocar les attendaient à l'aéroport, pour les conduire sur leur lieu de séjour, à l'hôtel PUNTA DEL REY de las CALETILLAS. Après l'installation dans les chambres, quelques heures de sommeil et le repas de midi, les participants vont visiter le village le plus proche : CANDELARIA, lieu de pèlerinage et de dévotion à la Vierge Brune, patronne de l'Archipel, placée dans la basilique, qui fut achevée en 1958.

En bordure de la place, neuf statues de Bronze sont alignées, elles représentent les neufs chefs qui régnèrent sur Ténériffe avant que l'Ile ne soit conquise par les Espagnols.

Dimanche 14 : Départ pour le Tour de l'Ile de Ténériffe, la plus vaste et la plus peuplée des Iles formant l'Archipel des Canaries : 2 352 km² - 387 800 habitants.

De formation volcanique très accidentée, l'Ile est occupée au Centre par le Cratère de LAS CANADAS, d'où surgit le Pic de TÊIDE, toujours enneigé. Une dissymétrie accusée oppose le versant Nord-Ouest luxuriant des cultures d'exportation (bananiers, orangers, légumes) et le littoral Sud, plus sec (Vignes, pommes de terre, céréales). L'industrie y est représentée par des raffineries de pétrole, des conserveries de poisson, la préparation du tabac, des usines de chaussures et de verrerie.

Direction Sancta Cruz, mais nous continuons vers le Nord en visitant au passage la ORATAVA, village célèbre pour ses maisons aux balcons sculptés, en bois de tech, puis Icod de los Vinos, à la végétation luxuriante, avec des arbres plusieurs fois centenaires et un dragonnier millénaire et ses maisons typiques. Nous assistons à la sortie de la messe de Communion des enfants, les filles portent de magnifiques robes blanches, en satin, organdi, etc... et les garçons de vrais costumes de soirée.

Nous déjeunons à Buenavista et profitons d'une vue exceptionnelle sur le village de Guarachico, au bord de l'océan, dont la fondation date du début de la Conquête Espagnole de l'Ile, il se trouve à son extrémité occidentale. Nous suivons cette route de l'Ouest en admirant au passage la Falaise des Géants à Puerto de Santiago et nous entrons vers l'intérieur pour entrer dans le Parc National de Las Canadas du Teide. Ensuite nous avons un arrêt d'une heure, à la Plage des Américains, station touristique internationale de première catégorie. Nous traversons cette plage de sable fin brûlante, (certains auront des cloques sous la plante des pieds) pour se baigner dans cette eau pure et transparente dont la température dépasse les 30°. Ensuite pour rentrer à l'hôtel nous traversons une zone aride et dépeuplée.

Lundi 15 : Départ pour la journée, premier arrêt à Santa Cruz, visite guidée de la ville en petit train et ensuite chacun visite à sa guise. C'est une très belle ville en bord de mer, un peu défigurée par les raffineries de pétrole qui se trouvent dans le port. Nous reprenons le car pour la visite du Parc Garcia, Sanabria et la Rambla Général Franco, qui nous permettra de connaître ce grand terrain en forme de trapèze, dans lequel pousse une grande variété de plantes exotiques et d'arbres. Ensuite direction Taganana, pittoresque petit village de pêcheurs isolé du monde, où nous ferons un délicieux déjeuner de poissons. Une route en lacet nous y conduit, le paysage est rude et en terrasses étagées où la vigne pousse bien; leurs vins sont très renommés. Nous prenons le chemin du retour par le Mont de las Mercedès.

Mardi 16 : Départ à 10 heures. Le Tour du Teide qui culmine à 3 718 mètres est visible de tous les endroits de l'Ile.

En partant de La Orotava, une route en lacet nous fait traverser une zone boisée jusqu'à El Portillo (2 020m) qui est, avec l'endroit connu sous le nom Boca Tauce, au sud-ouest, un des cols de montagne qui permettent l'accès à Las Canadas. A 14 km de El Portillo, le belvédère des "Roques" qui domine la plaine d'Ucanca, près de l'Auberge Nationale du Tourisme (Parador). La beauté du paysage de Las Canadas et le besoin de le protéger contre tout genre de transformation le fit déclarer le 22 février 1954, Parc National. Dans ce paysage "Lunaire" a été tourné le film, La Planète des Singes.

Mercredi 17 : L'Ile de la Goméra, est la troisième Ile du Groupe Occidental de l'Archipel Espagnol des Canaries; sa surface est de 378 km², 2500 habitants. D'origine volcanique, elle a cependant un aspect tabulaire; elle est cernée de falaises abruptes.

On y cultive les céréales, bananes et tomates. Christophe Colomb y a séjourné avant de partir à la conquête de l'Amérique. Traversée en bateau et visite de l'Ile où la végétation est luxuriante, grâce à une alimentation en eau, beaucoup plus dense que dans les autres îles de l'archipel.

Jeudi 18 mai : Visite de l'Ile de Lanzarote, île de l'Archipel 30 000 habitants; terre basse hérissée de cônes volcaniques et d'une extrême sécheresse. La culture n'est possible que dans les cendres volcaniques (céréales, pommes de terre, vigne).

Départ de l'hôtel à 5h45, pour l'Aéroport de la Reine Sofia.

Dès l'arrivée un autocar nous attend pour la visite du tour de l'Ile. Nous commençons par une promenade à dos de chameau; Une centaine attendent les touristes, il est interdit d'y aller à pied, car nous sommes dans le Parc National de Timanfaya. Nous n'avons pas l'habitude mais ce n'est pas désagréable et nous découvrons cette zone volcanique encore en activité, très ventée, des murets en pierre entourent et protègent les cultures (vignes, pommes de terre).

Vendredi 19 mai : Matinée libre pour refaire les valises; L'après-midi, sortie à Puerto de la Cruz (le Saint-Tropez des Canaries) un petit village de pêcheurs qu'il fait bon visiter, un guide nous accompagne et nous fait découvrir cette petite ville qui l'une des meilleures stations touristiques de l'Archipel des Canaries et l'une des plus importantes de toute l'Espagne. Elle conserve encore des édifices de son passé historique. Nous visitons les plus intéressants :

L'église paroissiale Notre Dame de la Perla de France construite au début du 17ème siècle, avec quelques traits de style baroques, quelques belles maisons seigneuriales d'une architecture typique des Canaries avec des balcons en bois sculpté et des cours remplies de plantes (patio) et le petit Château Saint-Philippe du 17ème siècle, ancienne forteresse de défense souvenir de son passé guerrier, plein d'histoires de pirates et de corsaires.

La formation du jardin botanique remonte au 18ème siècle vers 1788-1790 dans le but de protéger le plus grand nombre possible de plantes, non seulement les originaires de l'Archipel mais aussi d'autres espèces représentatives de la flore mondiale; Nous nous y sommes attardés avec plaisir. Nous arrivons à l'hôtel à 17h. C'est bientôt le départ mais nous avons prévu un apéritif pour fêter l'anniversaire de Paul Galvain aussi nous nous retrouvons dans le hall pour lui chanter " bon anniversaire" accompagnés

à l'harmonica et lever notre verre à sa santé. Christina, notre guide est présente et prend part à cette rencontre.

Le séjour a paru court, il faisait un temps magnifique entre 28 et 30°. Il y avait beaucoup d'activités à l'hôtel : piscine, pétanque, soirées diverses, danses, etc ..., nous en garderons un excellent souvenir.

Le retour se passe sans problème, nous retrouvons Corps dans la grisaille et le froid et nous regrettons encore plus, le ciel bleu des Canaries.



CARNET DU JOUR

NAISSANCES

Nous avons appris avec joie la naissance de:

- ADRIEN Fils ^{de} Colette et Michel Cipièrre
petit fils de Andrée et Jean Cipièrre à Leynhac - Cantal.
et de Georgette et Louis Jamier, du Coin.
- CAMILLE fille de Claire et Gilles Charles.
petite fille de Marie-Louise et Jean Charles de la Salette.
petite nièce de Raymonde et Georges Ferrari
- MANON fille de Nadia Dutoit et Pascal Chaix
petite fille de André~~a~~ Dutoit et de Yvette (née Achard)
et Guy Chaix.
- JONATHAN fils de Régine et Gérard Francou.
petit fils de Mauricette et André Francou.

Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et santé aux bébés
et nos sincères félicitations aux parents et grand-parents et grand-
tante et oncle.

MARIAGE

Le samedi 13 Mai a eu lieu à Corps le mariage de :

Cécile Contensouzac et de Mohammed Ghamdi

Le samedi 17 Juin a été célébré à Corps le mariage de:

Thierry Meyronin et de Bérangère Lomchamp

fille de Elisabeth et Gérard Lonchamp,

petite fille de Madame Lucette Galvin.

Le samedi 8 Juillet à été célébré à Corps le mariage de :

Pierre Serre-Combe , fils de Yvette née Rambaud et de
Jean Serre-Combe.

Avec:

Fabienne Davin, fille de Marie-Josèphe Davin, née Mazet.

Le samedi 8 Juillet à la Salette a eu lieu le mariage de:

Nelly Boulet et de Patrick Charles,

fils de Monsieur et Madame Emile Charles.

Nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux
et nos sincères félicitations à leurs familles.

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

MARCELLE RIVIERE Veuve de Albert Rivière
 mère et belle-mère de Albert et Dominique Rivière
 grand mère de Isabelle.
 mère et belle mère de Gisèle et Denis Roux.
 mère et belle mère de Roger et Jeanine Rivière.
 grand mère de Franck, Cathy, Nicolas.
 mère et belle mère de André et Claudine Rivière.
 grand mère de Frédérique et Olivier, Raphaël
 arrière grand mère de Elodie.
 mère de Claudette Rivière-Rutty
 grand mère de Olivia, Marline.

DANIEL DUMAS père de Robert Dumas
 grand père de Pascale et Florence.
 père et beau père de Roger et Gisèle Dumas.
 grand père de Christine.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons
nos sincères condoléances.

Avec nos excuses...Ce Numéro du PETIT CORPATUS n'a pas le même contenu
que les autres, et sort avec plus d'un mois de retard.

Plusieurs raisons ont empêché sa sortie, aussi nous vous prions
de nous excuser. Il reprendra sa formule habituelle dès le prochain
numéro qui devrait paraître avant le 15 Août.

Merci de votre compréhension.

La Bibliothèque Municipale organise cet été une exposition des peintres
de la région.

Exposition que l'on peut voir aux heures d'ouverture :

MARDI de 20 H. à 21 H

JEUDI de 10 H à 12 H

SAMEDI de 10 H à 12 H

Un apéritif sera offert à tous:

le SAMEDI 5 AOÛT à 11H 45 à la Bibliothèque.

Mots Croisés



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
1	C	A	R	T	E		D	E	B	L	A	T	E	R	E	R		F	Y	N		
2	O	D	E	U	R		E	T	U	I		A	N	I	S		A	R	M	E		
3	U	R	G	E	N	T		A		O	C		T	E		A	R	O	M	E		
4	R	O	I		E	E	T	I	O	N		R	O	C		D	E	M				
5	T	I	C	K	E	T		S			I	N		O	R		A	N	E			
6		T	I	R		R		S	A	I	S	O	N		B	E	R	G	E			
7	D	E	D	I	C	A	C	E		S	E	M	E	R		S	I	E	N	S		
8	E		E	L	O	C	U	T	I	O	N		R	A		S	E	R	T	I		
9	N	O		L	I	O	N		C	L	E	S		G	R	E	N	I	E	R		
10	T	R	I		R	E	N	I	E		E	M	E	U		E						
11	I	N	C	E	N	D	I	E		A	N	A		E	T	A		R				
12	F	I	E	R		E	F	F	E	T		T		R		R	A	B	O	T		
13	R	E		M	E		O		S	U	A	I	R	E		I		O	S			
14	I	R	R	I	T	E	R	A			N		A	V	E		M	U	E	R		
15	C	E		T	E	R	M	I	N	U	S		C	E	P	H	A	L	E	E		
16	E		N	E	R	E		O	R	E	I	L	L	E		R	E		L			
17		N	O					L	I	N		R	E	E	L	L	E		B	U		
18	P	A	R	T	E	N	A	I	R	E		I	R	R	E	E	L		R	I		
19	A		M	A	L	T	A		E		U	S		R	A	L	E	U	R			
20		N	U	E	S			L	R	E		A	T	E	L	E		R	E	S	T	E

PROBLEME

HORIZONTALEMENT

1. Quand elle est blanche, on peut foncer. - Parler mal. - Un terme. - 2. Ne s'attache pas à l'argent. - Boîte. - Blanchit quand il est étendu. - Peut percer quand elle est blanche. - 3. Qui ne peut pas supporter la souffrance. - Un agrément d'autrefois. - Pronom. - Bouquet. - 4. Souverain. - Roi de Thèbes. - Donne l'exemple de la fermeté. - Verre de café. - 5. Billet. - A la mode. - Métal. - Ignorant. - 6. Attraction foraine. - On ferme les magasins quand elle est morte. - Le bord du lit. - 7. Mot d'auteur. - Répandre. - Possessif. - 8. Façon de parler. - Dieu. - Présenté comme une rose. - 9. Lac du Soudan. - Se sert copieusement. - Outils. - Au dernier degré. - 10. Opération postale. - Désavoué. - Sorte d'autruche. - 11. Meurt souvent noyé. - Recueil d'anecdotes. - Grecque. - 12. Hautain. - Résultat. - Outil. - 13. Ile. - Pronom. - Linceul. - Difficulté. - 14. Mettra en colère. - Prière. - Se transformer. - 15. Démonstratif. - Au bout de la ligne. - Mal de tête. - 16. Dieu marin. - Organe. - Note. - 17. Négation étrangère. - Conjonction. - Plante textile. - Pas imaginaire. - Avalé. - 18. Un associé. - Pas vrai. - Participe gai. - 19. Opération de brasseur. - Coutumes. - Un homme qui se plaint. - 20. On y porte ce qu'on veut louer. - Période. - Un singe qui a le bras long. - Demeure.

VERTICALEMENT

1. Terrain de jeu. - Une pâte qui n'est pas faite pour les édentés. - Un dieu dont on peut penser qu'il n'hésitait pas à frapper. - 2. Agile. - Routine. - Mot d'enfant. - 3. Homme qui descend des souverains. - Glace à Londres. - Règle. - 4. Pas annoncée. - Nourriture pour la baleine. - Aime la solitude. - Amas. - 5. Dans la Mayenne. - Tranquille. - Sans fin. - 6. Un intervalle en musique. - Très fatigué. - 7. Préposition. - Un os du tarse. - Coule en Suisse. - 8. Pour soutenir. - Napperon. - Vaisseau. - Paresseux. - Un homme dévoué. - 9. Avalé. - Eut une attitude audacieuse. - Adverbe. - Préposition. - Comme une mauvaise idée. - 10. Nom de golfe. - Mis à l'écart. - Pronom. - Réceptif. - 11. Lexatif. - Bale. - Note. - 12. Possessif. - Ville d'Auvergne. - Bien exprimé. - Pas uni. - 13. Mettre en place. - Possessif. - Gratter. - 14. Ville de Bretagne. - Mal de chien. - Annoncer. - 15. Un peu d'espoir. - Coule en Sibérie. - A deux côtés. - Lire comme un débutant. - 16. Réponse à un discours royal. - Choux. - Un roi au théâtre. - 17. Surface. - Bricole quand il est petit. - Fleuve côtier. - Vieux jeu. - 18. Un endroit où l'on peut voir des chèvres. - Perdue quand on déménage. - Préposition. - 19. Qu'on n'attend pas longtemps. - Peut former des perles. - Pas travaillé. - 20. Apparue. - Titre pour un roi. - Briller.

EGLISE DE CORPS 21 H

Samedi 15 juillet

Chœurs et airs d'opéra
avec l'Atelier Lyrique de l'Isère
sous la direction de Jean Claude POIRIER
• Mozart, Verdi, Gounod, Beethoven.

Samedi 22 juillet

Chœur Rossika de St Petersburg
ensemble de solistes
• Musiques Religieuses Russes.

Samedi 29 juillet

Ricercata de Paris
direction : Alexandre Brussilovsky
• Chostakovitch, Mozart, Taneïev.

Samedi 5 août

Duo Flûte et Harpe avec
Annie Challan, Harpe, Bernard Wystraete, Flûte
• Bizet, Ibert, Challan, Mozart, Massenet.

Vendredi 11 août

Trio Weber
Flûte Violoncelle Piano
• Beethoven, Martinu, Bartok, Weber.



SOLUTIONS

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT.

1. Carte. - Déblatérer. - Fin. - 2. Odeur. - Etui. - Anis. - Arme. - 3. Urgent. - Oc. - Te. - Arôme. - 4. Roi. - Eetion. - Roc. - Demi. - 5. Ticket. - In. - Or. - Ane. - 6. Tir. - Saison. - Berge. - 7. Dédicace. - Semer. - Siens. - 8. Elocution. - Ra. - Serti. - 9. Nô. - Lion. - Clés. - Grenier. - 10. Tri. - Renié. - Emeu. - 11. Incendie. - Ana. - Eta. - 12. Fier. - Effet. - Rabet. - 13. Ré. - Me. - Suaire. - Os. - 14. Irritera. - Ave. - Muer. - 15. Ce. - Terminus. - Céphalée. - 16. Nérée. - Oreille. - Ré. - 17. No. - Ni. - Lin. - Réelle. - Bu. - 18. Partenaire. - Irréel. - Ri. - 19. Maltage. - Us. - Râleur. - 20. Nues. - Ere. - Atèle. - Reste.

VERTICALEMENT.

1. Court. - Dentifrice. - Pan. - 2. Adroite. - Ornière. - Na. - 3. Régicide. - Ice. - Nome. - 4. Tue. - Krill. - Emite. - Tas. - 5. Ernée. - Col. - Etemel. - 6. Tétracorde. - Ereinté. - 7. De. - Cunéiforme. - Aar. - 8. Etai. - Set. - Nef. - Ai. - Lige. - 9. Bu. - Osa. - Ici. - Es. - Noire. - 10. Lion. - Isolé. - Tu. - Urne. - 11. Séné. - Anse. - Ut. - 12. Ta. - Riom. - Senti. - Irisé. - 13. En-tonner. - Ma. - Racier. - 14. Riec. - Rage. - Révéler. - 15. Es. - Ob. - Rue. - Epeler. - 16. Adresse. - Tri. - Léar. - 17. Are. - Rien. - Aa. - Marelle. - 18. Fromagerie. - Boule. - Es. - 19. Imminente. - Rosée. - Brut. - 20. Née. - Sire. - Reluire.